

82 % des femmes détenues dans les prisons fédérales,
90 % chez les femmes autochtones,
ont été agressées physiquement ou sexuellement.

80 % des femmes détenues sont en prison
pour des crimes reliés à la pauvreté.

Les femmes en attente d'une décision
sur leur statut d'immigration peuvent passer jusqu'à 2 ans
dans des centres qui ressemblent à des prisons.

Le nombre de femmes détenues dans les prisons fédérales
a augmenté de 200 % en 10 ans, surtout
chez les femmes autochtones, les femmes de couleur et
les femmes ayant des problèmes de santé mentale
et des troubles cognitifs.

Chaque année, la traite des personnes fait des milliers
de victimes chez les femmes et les jeunes filles pauvres
et racialisées qui risquent la détention ou la déportation.

En Ontario, les accusations criminelles contre
les survivantes de violence ont augmenté
dans les incidents de « violence conjugale ».

Quand le cas d'un enfant témoin de la violence
faite à sa mère est signalé à la SAE, les femmes sont
souvent accusées de ne pas avoir protégé leurs enfants.

Cessons de blâmer les femmes

Pour que cesse la criminalisation des femmes victimes de violence

Exigeons du gouvernement qu'il agisse pour :

- mettre un terme à la pauvreté des femmes et de leur famille sans plus tarder
- mettre fin au racisme contre les femmes autochtones et les femmes de couleur au sein du système judiciaire
- mettre fin aux accusations criminelles contre les survivantes de violence et augmenter l'appui aux groupes de femmes
- rendre les hommes violents responsables du fait que les enfants sont témoins de la violence faite aux femmes
- légaliser la situation des « clandestines » et de leurs enfants et mettre un terme à la détention et à la déportation des victimes de la traite des personnes
- changer les conditions de vie qui engendrent la criminalisation des femmes